



Programme ESMS Numérique

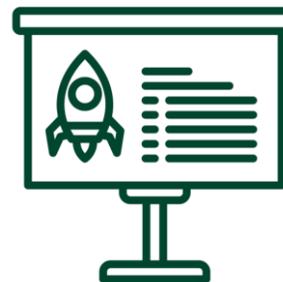
Appel à projets 2025 – Bourgogne-Franche-Comté

22/05/2025 et 23/05/2025

Bonnes pratiques



Merci de garder vos micros fermés tout au long de la réunion sauf pendant vos prises de parole.



Le support de présentation sera envoyé à tous les participants.



Des temps d'échanges sont prévus pendant et à la fin de la présentation.



Le webinaire est enregistré.

Sommaire

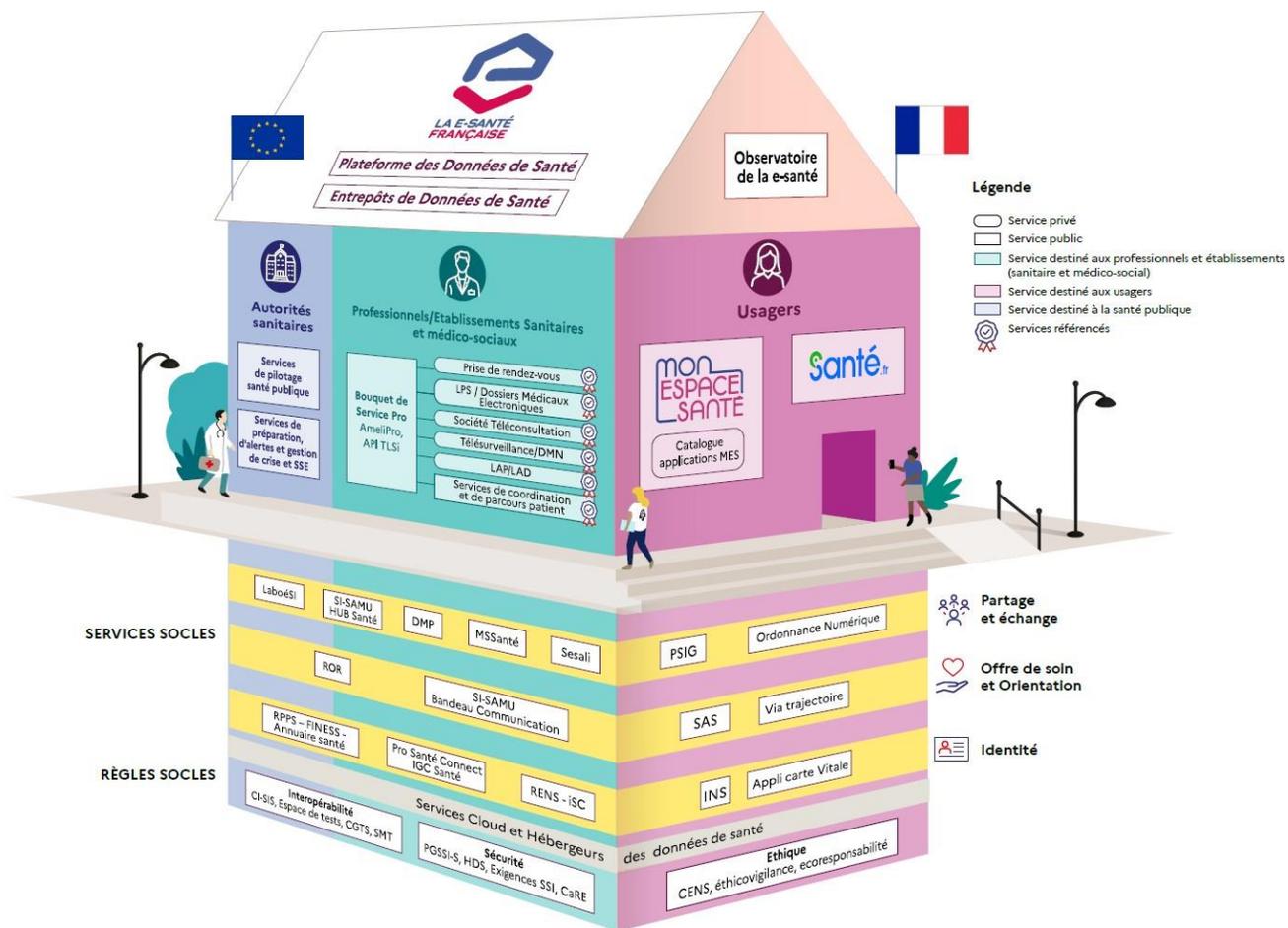
1. Le numérique en santé : Un levier de transformation – 5'
2. Le Ségur numérique dans les ESMS – 20'
3. Dernier Appel à projet : les clés pour candidater – 20'
4. L'accompagnement en région – 10'

Le numérique en santé

Un levier de transformation



Mettre le numérique au service de la santé



[Bilan de la feuille de route 2019](#)

[Feuille de route 2023 - 2027](#)

[Fondements de la doctrine du numérique en santé | Agence du Numérique en Santé](#)

Le Ségur numérique : l'accélérateur de cette ambition



2 milliards d'euros



Fluidifier et sécuriser le partage de données de santé entre professionnels et usagers.



Leviers :

- Financiers pour les éditeurs et les utilisateurs
- Réglementaires

Le Ségur Numérique

dans les ESMS



Quels enjeux pour le secteur social et médico-social



Développer les usages du numérique comme levier d'amélioration des parcours et d'appui aux professionnels.



Disposer de données et outiller le pilotage du secteur.



Fluidifier le parcours des usagers. Renforcer la possibilité, d'être acteur de son parcours.



Renforcer la coopération entre acteurs.

Un financement historique pour les ESMS



630 millions : dont 600 millions du Ségur du numérique issus de Fonds Européens



2 programmes de financement :
Programme ESMS numérique
Dispositif SONS - clos



Le Dossier Usager Informatisé Interopérable

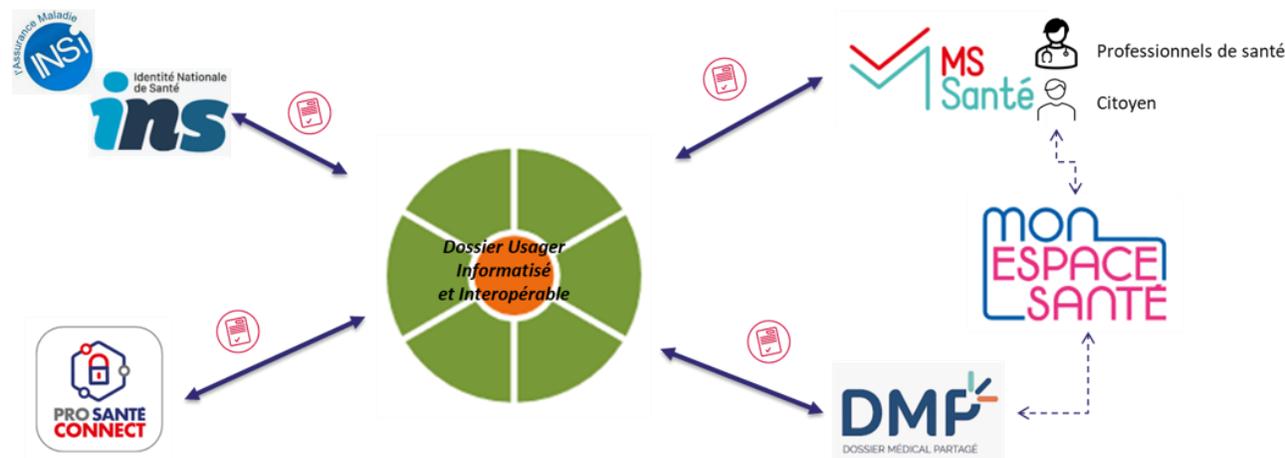
Élément central du programme ESMS Numérique

Objectif : généraliser l'utilisation effective dans les ESSMS d'un Dossier Usager Informatisé et Interopérable, conforme aux exigences du numérique en santé dans l'ensemble des ESSMS, dans le respect des pratiques éthiques. Les structures intégrant le programme ESMS numérique s'engagent à :

[Solutions candidates et référencées Ségur | Agence du Numérique en Santé](#)



S'équiper d'un DUI Ségur compatible*



Déployer et renforcer les usages du DUI et des services socles (DMP, MSS)

*voir cas particulier slide [32](#) et [33](#)

61 % des ESMS en Bourgogne-Franche-Comté



30 317 ESMS embarqués au niveau national
1 667 ESMS embarqués en Bourgogne-Franche-Comté



Objectif :

embarquer 34 000 ESMS au niveau national
embarquer environ 2 200 ESMS en région



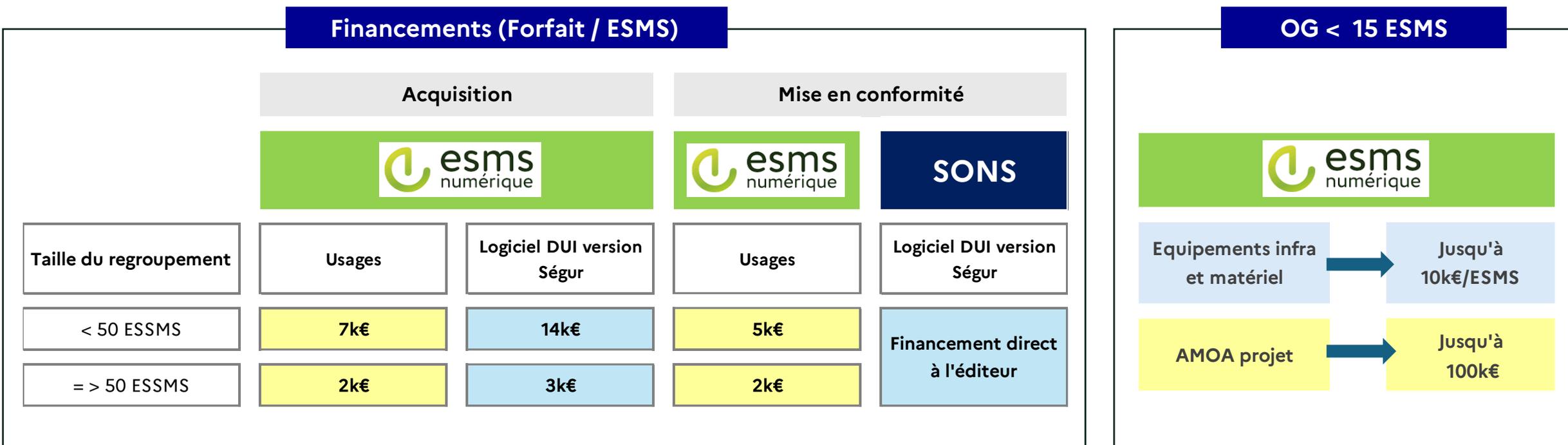
En 2025 :

une enveloppe nationale de 78 M€
une enveloppe régionale de 3,9 M€



53 projets pilotés par l'ARS BFC et suivi par le GRADeS BFC

Articulation ESMS Numérique / Dispositif SONS



Attention il n'est pas possible de bénéficier du programme ESMS numérique pour une acquisition et du dispositif SONS pour un même FINESS géographique

Dernier Appel à projets

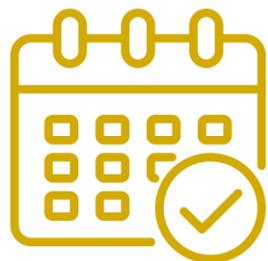
Les clés pour candidater



Nouvel appel à projets



Montant de l'enveloppe BFC 2025 :
3 997 398,00 €



17/04 : publication de l'AAP

~~01/06~~ – **15/07** : date limite de dépôt pour la 1^{ère} fenêtre d'instruction

~~01/06~~ – **15/07** : clôture de l'AAP pour les projets multi régionaux

15/09 : clôture de l'AAP et fin du programme **ESMS Numérique**

Les critères de recevabilité

Les ESSMS

Mentionnés à l'article L312-1 du CASF¹

Regroupement en minimum 15 ESSMS

80% des ESSMS de la grappe doivent avoir complété le ROR²

Le projet

L'ensemble des ESMS se regroupe autour d'un seul et même DUI

Ne doit pas avoir bénéficié d'autres financements européens

La demande doit être complète dans GALIS³

Le DUI doit être conforme aux exigences nationales (Sécur compatible + conforme au cahier des charges national défini par la CNSA)

La maîtrise d'ouvrage du projet ne doit pas entièrement être financée par la subvention ESMS numérique

Le SI dans les OG

La mise en conformité du RGPD, la désignation d'un DPO, la mise en application d'une charte SI doivent être réalisées ou en cours de réalisation

L'autodiagnostic ANAP⁴ concernant la maturité du SI des ESSMS doit être réalisé

Les critères de priorisation

Les ESSMS

L'intégration d'ESSMS indépendants/isolés dans une grappe afin de mutualiser les compétences

Le fait d'avoir déposé un dossier lors d'une vague précédente

Le projet

La présentation des motivations du projet

La présentation du périmètre fonctionnel actuel et celui visé avec le projet de DUI

La présentation de l'équipe projet (gouvernance, comitologie, professionnels impliqués, ...)

La présentation d'un plan de financement détaillé

Le SI dans les OG

Avoir réalisé sa contractualisation avec l'ANS*

Evaluation du programme : Cibles d'usage DUI

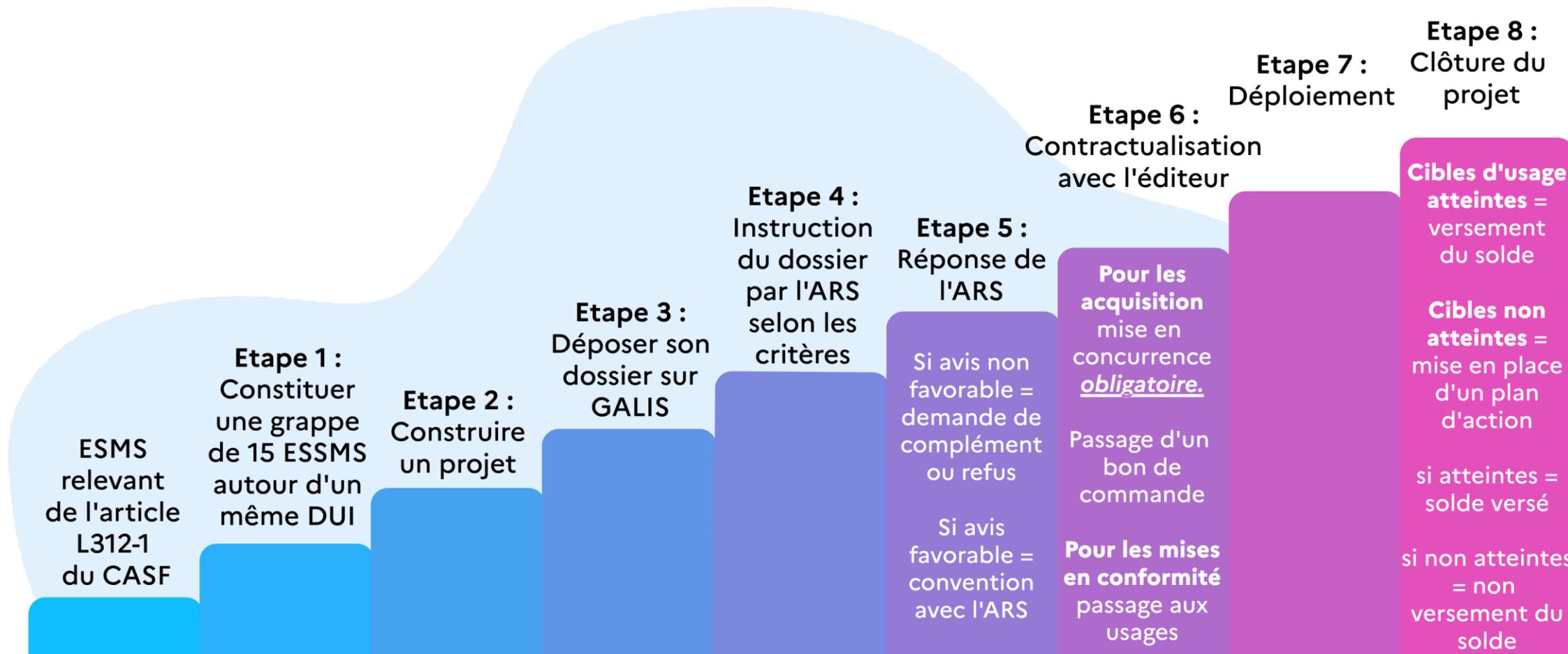
Personnes accompagnées : La file active est le nombre de personnes accompagnées par l'ESSMS au moins une fois dans l'année [...]. Le mode de calcul, issu du tableau de bord de la performance est le suivant : nombre de personnes accompagnées dans l'effectif au 31/12/NN + nombre de sorties définitives dans l'année. Une personne n'est comptabilisée qu'une seule fois dans la file.

Indicateur	Mode de calcul	Valeur cible
Taux de dossiers actifs	Sur le mois écoulé mesuré à chaque fin de mois (avec une période de 3 mois pour la première mesure) : (nombre de dossiers actifs / Nombre de personnes accompagnées dans la structure) x 100	90 %
Taux de dossiers actifs avec un projet personnalisé	Sur le mois écoulé mesuré à chaque fin de mois (avec une période de 3 mois pour la première mesure) : (nombre de dossiers actifs sur la période de recueil ET ayant un projet personnalisé en préparation ou actif / nombre de dossiers actifs) x 100	90%
Taux de dossiers actifs ayant au moins un événement	Sur le mois écoulé mesuré à chaque fin de mois (avec une période de 3 mois pour la première mesure) : (nombre de dossiers actifs sur la période de recueil ET ayant au moins un événement d'agenda dans son DUI / nombre de dossiers actifs) x 100	90%

Evaluation du programme : Cibles d'usage services socles

Indicateur	Mode de calcul	Valeur cible
Taux d'utilisation de la MS Santé	Sur le mois écoulé mesuré à chaque fin de mois (avec une période de 3 mois pour la première mesure) : (nombre de messages envoyés via la MS Santé / nombre de personnes accompagnées pouvant bénéficier d'un projet d'accueil et d'accompagnement) x 100	70%
Taux d'utilisation du DMP	Sur le mois écoulé mesuré à chaque fin de mois (avec une période de 3 mois pour la première mesure) : (nombre de DMP alimentés avec au moins un document / nombre de personnes accompagnées pouvant bénéficier d'un projet d'accueil et d'accompagnement) x 100	70%

Concrètement pour vous



Nouveautés

Aménagement des modalités de calcul des cibles d'usage pour tenir compte des caractéristiques propres à certaines activités ou situations

Process formalisé et mis en place. Les adaptations possibles seront listées dans une annexe à destination des ARS et GRADeS

Le processus : saisine par 3 ARS suivi d'une instruction par la CNSA avec recourt à une expertise métier, décision prise conjointe DNS / CNSA

Exemption des cibles MSS et MES pour les acteurs de la protection juridiques des majeurs

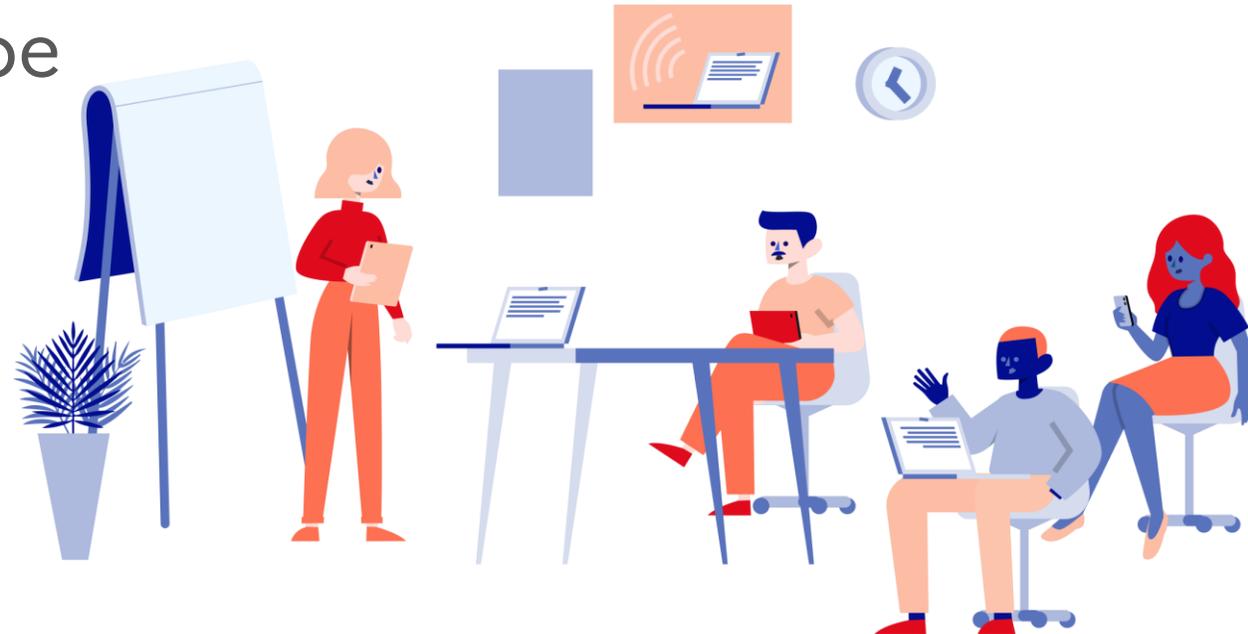
Pas de référencement Ségur -> risque que l'offre logicielle ne permette pas d'atteindre ces cibles d'usage

Impossibilité d'annuler ses bons commande SONS depuis le 17 avril 2025

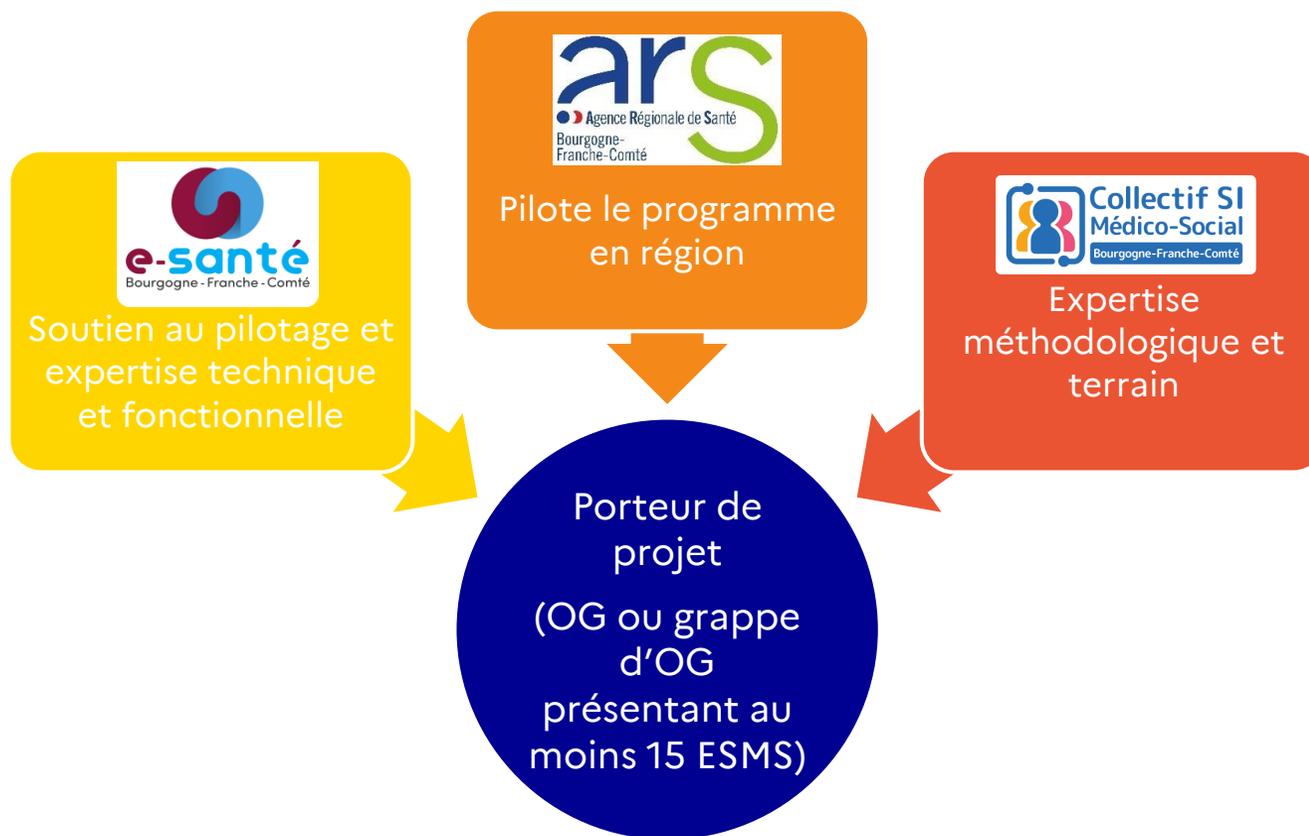
Les ESSMS ayant bénéficiés d'un BDC SONS ne sont plus éligible à un forfait acquisition
Le forfait usage ne sera éligible que sur le même DUI du BDC SONS

L'accompagnement en région

Pour vous aider à chaque étape



Trois acteurs pour vous accompagner



Trois acteurs pour vous accompagner



Constitution
d'une grappe

Création d'un
projet

Dépôt d'une
candidature
(via GALIS)

Instruction

Contractualisation
éditeur

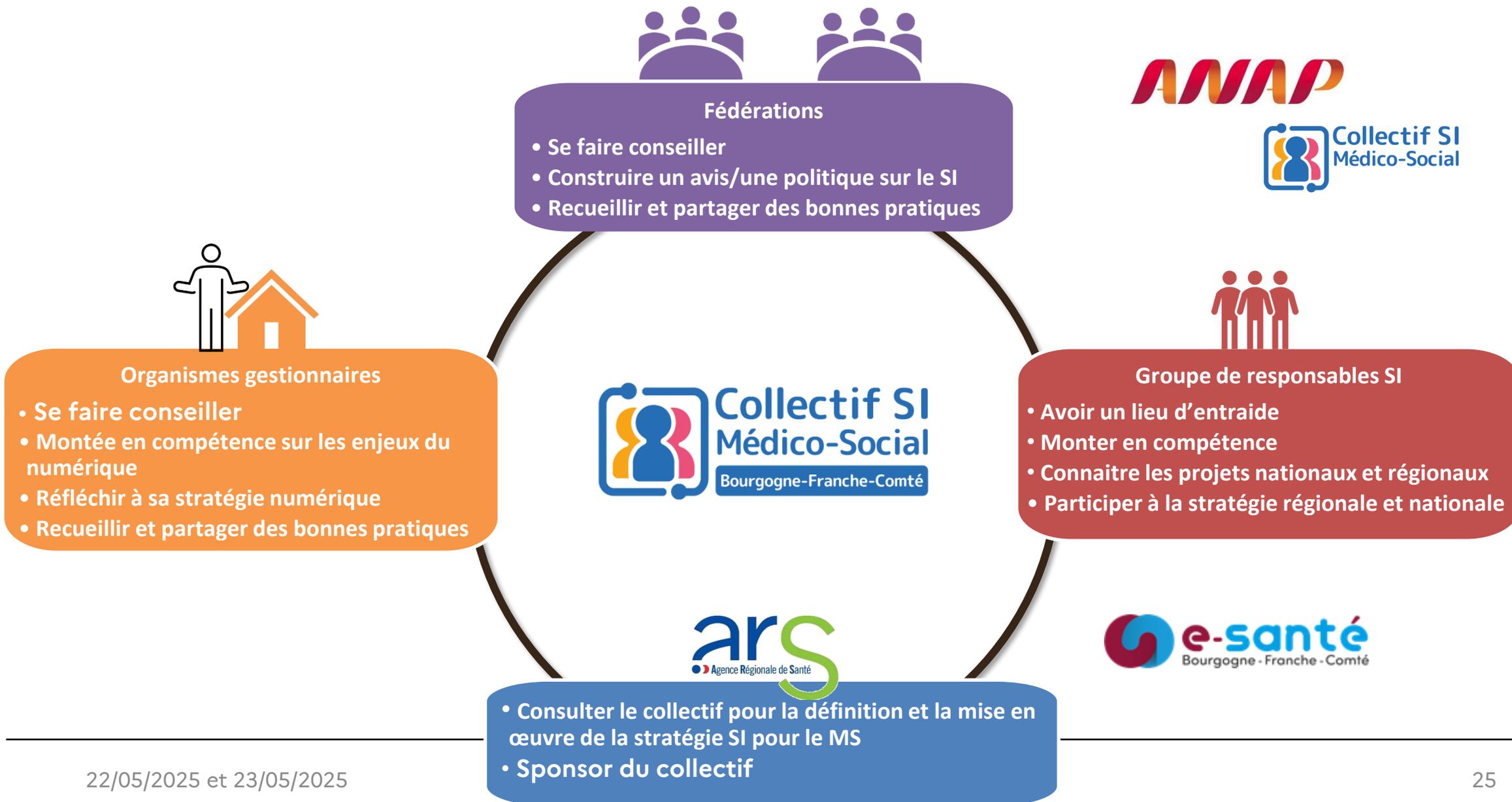
Déploiement

Suivi des usages



En partenariat avec les fédérations :





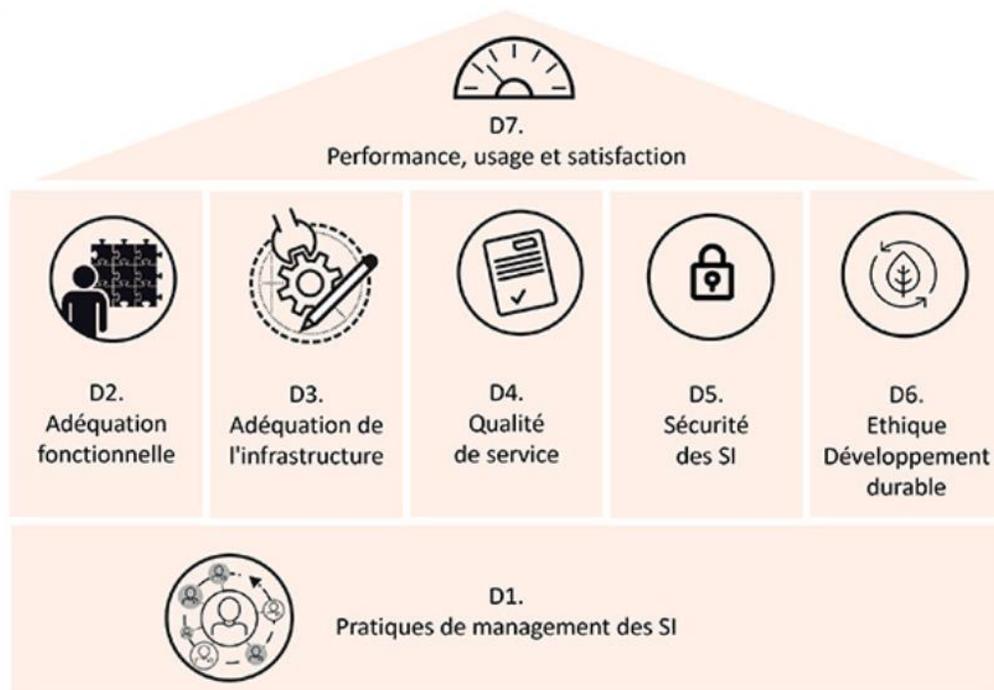
Les missions du Collectif SI MS BFC

- **Accompagner au déploiement du programme ESMS numérique**
 - ✓ Sensibiliser les OG / ESMS de BFC au plan ESMS Numérique
 - ✓ Favoriser la création des grappes
 - ✓ Aider les grappes sur les dossiers de candidature au plan ESMS Numérique
 - ✓ Faciliter les démarches avec les acteurs régionaux ou nationaux pour les porteurs de projets

- **Co-Construire avec les instances nationales et les autres régions**
 - ✓ Créer les outils et les productions documentaires pour aider les OG / ESSMS dans la transition numérique.
 - ✓ Assurer une veille commune sur différents thèmes (réglementaire, technique, ...)
 - ✓ Consolider les expériences et cas d'usage des ESSMS pour les instances nationales.

Les missions du Collectif SI MS BFC

Aider à la construction de la feuille de route SI



Animer la dynamique pour l'évolution du niveau de maturité SI

- ✓ Partager les retours d'expériences
- ✓ Favoriser la cohésion entre les DSI / RSI ou faisant fonction RSI
- ✓ Identifier puis mutualiser les compétences pour des projets communs



Le GRADeS : ambassadeur de la e-santé en BFC



Statut :
Groupement d'Intérêt
Public



Créé en 2019

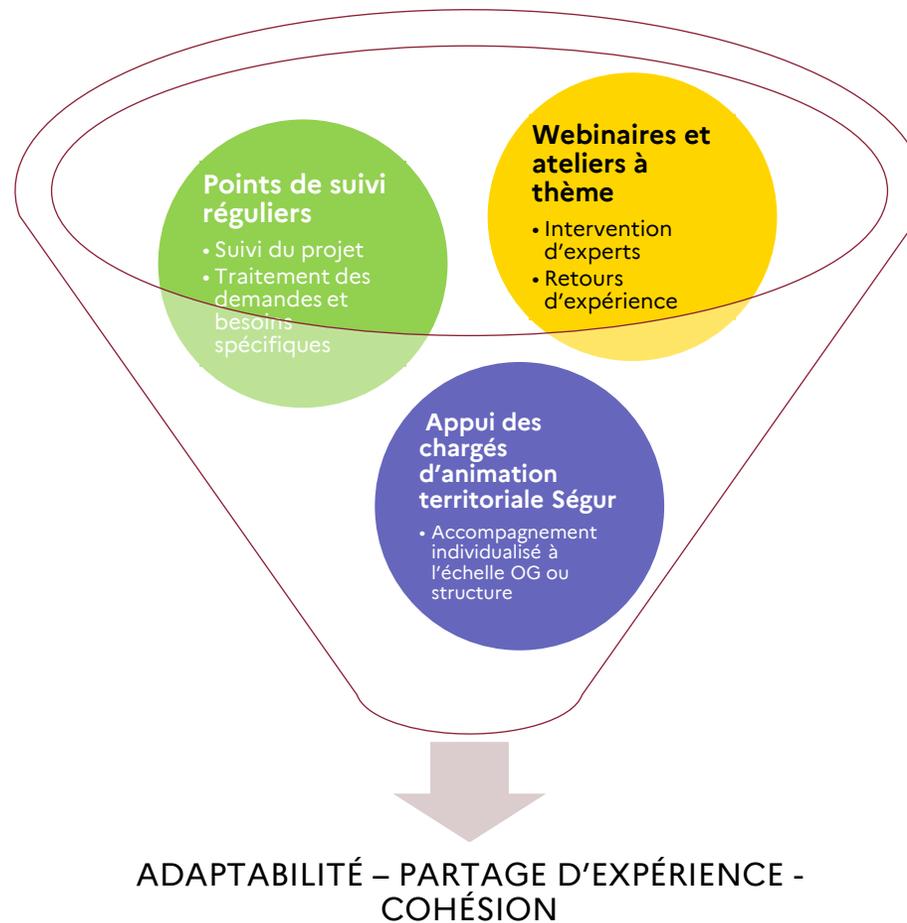
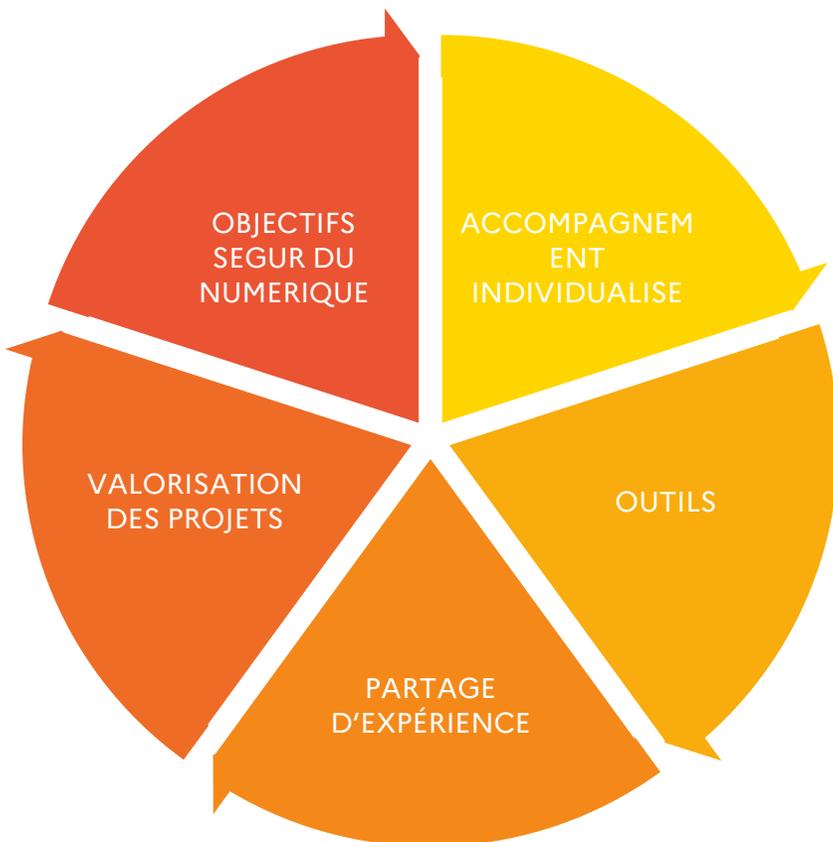


Missions

Conduire et développer des projets dans le cadre de la stratégie e-santé régionale.

Accompagner et promouvoir les usages des services e-santé

Le GRADeS : ambassadeur de la e-santé en BFC



Questions / réponses



Contacts



GRADeS BFC

Anaëlle DAVENTURE - cheffe de projet ESMS Numérique

anaelle.daventure@esante-bfc.fr

06.73.00.52.51



ARS BFC

Jordan BOURGEOIS - Chargé de missions Ségur numérique social et médico-social

jordan.bourgeois@ars.sante.fr

07.63.06.25.47



Collectif SI Médico-Social BFC

contact@collectifsims-bfc.net

ghislain.gauthier@collectifsims-bfc.net

Cas particulier pour candidater au programme

Les SAAD : proposant à la fois un accompagnement aux activités essentielles à la vie et des services d'aide à la personne dits de « confort » doivent joindre à leur candidature un relevé des heures dédiées à une activité médico-sociale, c'est-à-dire financées par les conseils départementaux ou caisses de retraite.

Les ESSMS rattachés à une entité nationale : doivent joindre à leur candidature un accord écrit de l'entité nationale pour déposer un projet

Grappe de plus de 49 ESSMS :

Si tous les ESSMS sont dans la même région : répondre à l'AAP régional

Si les ESSMS ne sont pas dans la même région : répondre à l'AAP national (clôture le **1/6/2025**).

Les ESSMS rattachés à un GHT, peuvent être candidats pour un DUI référencé Ségur couloir médico-social ou un DPI référencé Ségur dans le couloir Hôpital sous réserve qu'il répond aux besoins des ESSMS et sans aucun financement précédent.

Cas particulier pour candidater au programme

Possibilité de rejoindre une grappe déjà financée par le programme ESMS numérique

C'est-à-dire les projets financés en 2023 et 2024

Attention : cet élargissement doit être cohérent avec le projet porté par le regroupement initial :

Aspect juridique : vérifier la faisabilité au regard du contrat ou du marché public porté par le groupement initial

Aspect temporel : le groupement initial s'est engagé sur des délais qui doivent être respectés y compris si de nouveaux ESSMS intègrent la grappe

Le secteur PJM (Protection Juridiques des Majeurs) n'ont pas l'obligation d'avoir un logiciel référencé Ségur

Ressources utiles

1. **Contexte national**

[Bilan de la feuille de route du numérique en santé 2019 – 2023](#)

[Feuille de route du numérique en santé 2023 – 2027](#)

[Comprendre le Ségur du numérique en santé](#)

Site de formation de l'ANS : <https://esante-formation.coorpacademy.com/dashboard> : des webinaires de quelques minutes sur des sujets spécifiques

2. **Ségur du numérique dans le secteur social et médico-social**

Page ESMS numérique sur le site de la CNSA : <https://www.cnsa.fr/grands-chantiers/programme-esms-numerique/le-programme-esms-numerique-en-detail>

Page Ségur du numérique dans le secteur social et médico-social de l'ANS (Agence du numérique en Santé) : <https://esante.gouv.fr/segur/medico-social>

Page ESMS numérique sur le site de l'ARS BFC : [ESMS numérique : Déploiement d'un dossier usager informatisé \(DUI\) compatible avec Mon Espace Santé | Agence régionale de santé Bourgogne-Franche-Comté](#)

Page ESMS numérique sur le site du GRADeS BFC : <https://www.esante-bfc.fr/services/programme-esms-numerique/>

Ressources utiles

3. Critères de recevabilité et priorisation

Autodiagnostic maturité SI ANAP destiné au DSI / RSI :

<https://autodiag.anap.fr/numerique/autodiagnostic/104>

Autodiagnostic maturité SIANAP destiné au directeur de l'OG : [ANS_GUIDECYBER_PHASE 1-EXE - V2.pdf \(esante.gouv.fr\)](#)

Contractualisation avec l'ANS : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/contrat-d-adhesion-f101>

Page ROR sur le site du GRADeS BFC : <https://www.esante-bfc.fr/services/ror-repertoire-operationnel-des-ressources/>

4. Usages du DUI et des services et référentiels socles

Guide sur les indicateurs de suivi de l'utilisation du DUI : <https://www.anap.fr/s/article/indicateurs-de-suivi-de-l-utilisation-du-dui>

Guide sur la mesure et la remontée des indicateurs par la CNSA : [Guide des indicateurs porteur ESMS Numérique | CNSA](#)